

Demande d'ouverture temporaire de débit de boissons

Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) ⁽¹⁾ _____

Agissant en qualité de ⁽²⁾ _____

Demeurant à ⁽³⁾ _____

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons.

Emplacement ⁽⁴⁾ _____

Pour le(s) ⁽⁵⁾ _____

De _____ heures à _____

Groupe ⁽⁶⁾ 1

3

Prenant en charge de me conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le

Signature : _____

⁽¹⁾
Nom et prénom du demandeur

⁽²⁾
Fonction au sein du club, de l'association, comité etc. (Président, secrétaire..) et préciser le nom de l'association

⁽³⁾
Adresse où sera envoyée l'arrêté autorisant l'ouverture temporaire dudit débit de boissons

⁽⁴⁾
Lieu de l'événement

⁽⁵⁾
Indiquer le ou les (si 2 jours consécutifs) jours de l'événement

⁽⁶⁾
1er Groupe : Boissons non alcooliques : eaux minérales ou gazéifiées + jus de fruit ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, des traces d'alcool supérieures à 1,2° + limonades + infusions + lait+ café + thé + chocolat, etc.

3ème groupe : Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vins + bières + cidres + poirés + hydromel + les vins doux naturels + crèmes de cassis + jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2° à 3° d'alcool + vins de liqueurs + apéritifs à base de vins + liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises ne titrant pas plus de 18° d'alcool pur.